

**MARIE BRIZARD ET ROGER**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 247.500.000 F ENTièrement LIBÉRÉ  
SIÈGE SOCIAL: 128-138, RUE FONDAUDÈGE, A BORDEAUX  
Registre du commerce: Bordeaux n° 54-B-6.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse la totalité des 53 obligations 6 3/4 0/0 1949 à amortir le 15 mai 1954.  
En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort en février 1954.

(Le tableau d'amortissement a été publié au Journal officiel n° 125 du 26 mai 1949.)

**COMPAGNIE ELECTRO-MECANIQUE**

SIÈGE SOCIAL: 12, RUE PORTALIS, PARIS  
R. C.: Seine 70708.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la compagnie a procédé au rachat de 308 obligations 6 1/4 0/0 1949, dont l'amortissement est prévu pour le 1<sup>er</sup> mai 1954. En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort en avril.

L'amortissement précédent ayant été effectué par rachats en Bourse, il n'existe pas de numéros à rembourser.

**DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM**

M. Balazsovjek (François), né le 21 octobre 1916 à Neupetershain, domicilié à Bègles, 3, rue de la République, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son fils mineur Franc, né le 27 mai 1948 à Bordeaux, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Balaz.

**AVIS DIVERS****SOCIÉTÉ RATEAU**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 606 MILLIONS DE FRANCS  
SIÈGE SOCIAL: 40, RUE DU COLISÉE, PARIS (8<sup>e</sup>)  
R. C.: Seine n° 56018.

Obligations 4 1/2 0/0 1930.

Avis de tirage au sort.

Les porteurs d'obligations 4 1/2 0/0 1930 de la Société Rateau sont informés que le solde de la tranche d'obligations à amortir entre le 1<sup>er</sup> juin 1953 et le 1<sup>er</sup> juin 1954 sera amorti par voie de tirage au sort, le vendredi 23 avril 1954, à dix heures trente, en séance publique, au siège de la Société Rateau, 40, rue du Colisée, à Paris (8<sup>e</sup>).

(Le tableau d'amortissement a été publié précédemment et notamment au Journal officiel du 15 avril 1945.)

La Courneuve, le 15 avril 1954.

**Compagnie Madrilène d'Éclairage et de Chauffage par le Gaz**

MM. les actionnaires de la Compagnie madrilène d'éclairage et de chauffage par le gaz sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 29 mai 1954, à dix-huit heures, au siège social de la compagnie, 15, avenue Jose-Antonio 2<sup>e</sup> C., à Madrid, en vue de:

- 1<sup>o</sup> Approbation des comptes de l'exercice 1953;
- 2<sup>o</sup> Nomination d'administrateurs;
- 3<sup>o</sup> Nomination de censeurs aux comptes.

Pour assister à cette assemblée il sera nécessaire de présenter une carte d'admission qui sera délivrée avant le 14 mai 1954 par le Banco Español de Crédito, 14, rue Alcalá, à Madrid, et le Banco Pastor, 44, rue Alcalá, à Madrid, conformément aux statuts et législations en vigueur.

Au cas où cette assemblée ne pourrait pas délibérer valablement, faute de quorum, il est dès à présent prévu qu'une seconde réunion sera convoquée, avec le même ordre du jour, pour le 24 juin 1954, même heure et lieu (suivant l'article n° 51 de la loi du 17 juillet 1951 et l'article 46 des statuts).

Une carte sera exigée pour cette deuxième réunion; elle sera délivrée par les banques désignées ci-dessus jusqu'au 9 juin 1954.

Madrid, le 12 avril 1954.

Le conseil d'administration.

**ASSOCIATIONS****ASSOCIATIONS FRANÇAISES****DECLARATIONS**

(Décret du 16 août 1901.)

20 mars 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. **Billard-Club cognacais.** But: enseignement du jeu de billard, formation des jeunes. Siège social: bar Lheureux, 10, rue du Pont-Neuf, Cognac.

23 mars 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Vervins. **Association familiale de Landifay, Monceau-le-Neuf, le Hérie-la-Viéville.** But: grouper, représenter et défendre les intérêts moraux et matériels des familles dans tous les domaines. Siège social: mairie de Landifay.

25 mars 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Comité interprofessionnel du logement de Cambo-les-Bains.** But: mettre en œuvre par tous moyens appropriés afin de promouvoir d'une façon générale la construction de logements en faveur des salariés, leur faciliter l'accession à la propriété, permettre aux employeurs la réalisation de leurs investissements tels qu'ils sont prévus par le décret n° 53-701 du 9 août 1953 et les textes qui l'ont complété, en recevant à titre de versements à fonds perdus, à titre de prêt ou de dépôt provisoire, le versement de ses adhérents. Siège social: ancienne mairie, Cambo-les-Bains.

27 mars 1954. Déclaration à la préfecture de la Drôme. **Association romane et péageoise d'aide au logement.** But: aide au logement, aide à l'accession à la petite propriété et à la construction des logements économiques et familiaux, toutes activités et opérations destinées à faciliter la construction de logements et de maisons d'habitation. Siège social: bureau de l'Union commerciale industrielle, Romans.

27 mars 1954. Déclaration à la sous-préfecture des Sables-d'Olonne. **Association des déportés du travail de Saint-Gilles-sur-Vie, Croix-de-Vie.** But: grouper les anciens déportés du travail de Saint-Gilles-sur-Vie, Croix-de-Vie et communes environnantes désirant s'y rattacher, organiser et coordonner les activités en faveur des œuvres sociales. Siège social: hôtel des Voyageurs, Saint-Gilles-sur-Vie.

29 mars 1954. Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence. **Société protectrice des animaux de Salon et de la région.** But: protéger, secourir les animaux, développer les sentiments de douceur et d'humanité dans les rapports de l'homme avec ces derniers. Siège social: 1, rue Neuve, Salon.

31 mars 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Dieppe. **Comité des fêtes du Tréport.** But: encourager le tourisme, les arts, la musique et les sports. Siège social: mairie du Tréport.

2 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Jean-d'Angély. **Comité des fêtes de Chives.** But: organiser des bals, des séances théâtrales et des jeux. Siège social: mairie de Chives.

2 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. **Club sportif et artistique des cheminots du Rollat (C. S. A. C. R.).** But: pratique des sports de plein air et d'intérieur, organiser des excursions et soirées artistiques. Siège social: maison Villatte, Saint-Rémy-en-Rollat.

3 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Dizier. **Comité interprofessionnel du logement de la région de Wassy.** But: grouper les personnes civiles ou morales s'intéressant au problème du logement dans la région de Wassy. Siège social: mairie de Wassy.

5 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Amicale des donneurs de sang de Saint-Amand.** But: défense des intérêts communs des membres actifs et attribution auxdits membres de secours en cas de maladie ou d'accident. Siège social: mairie de Saint-Amand.

5 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Millau. **Syndicat d'initiatives de Belmont.** But: développer le tourisme dans la région et stimuler toutes les activités locales. Siège social: mairie de Belmont.

5 avril 1954. Déclaration à la sous-préfecture du Blanc. **Comice agricole du canton de Saint-Gaultier.** But: organisation de concours agricoles. Siège social: mairie de Saint-Gaultier.